



le 12 mars 2023

Oups, la boulette !

Alors que la campagne électorale est ouverte, SUD a appris que représenter l'employeur et voter pour le Comité Social et Économique (CSE) n'est désormais plus incompatible ! **Les membres du CODIR (Direction, RH, Relations Sociales) peuvent donc désormais voter. #laboulette** SUD doit-il arrêter la satire en urgence ? **#questionrhétorique**

Recrutements : De nombreux débats ont lieu en CSE et dans les commissions sur le recrutement et l'attractivité. Récemment, RH n'a pas hésité à justifier notre attractivité car 1 salarié était revenu d'EDF et 1 autre de Naval Group. Au regard du nombre de départs chez EDF qui ne cesse d'augmenter, l'argumentaire respire l'innocence.

Effectifs postés 5*8 : vision RH de l'atterrissage CDI + CDD (hors CDD de remplacement) en 5*8 à la fin d'année 2023 : SUD a effectué une comparaison à périmètre équivalent des visions fournies les années précédentes.

Secteurs	T1	R1	URP	T0	NPH	T4	T3	R4	PCM	R2	T2	ACC	R7	STE3	T7	M	PSR	Total
fin 2021	54	48	25	38	45	32	30	35	88	57	52	37	55	37	38	53	65	789
fin 2022	60	47	23	39	44	34	32	38	85	54	53	34	51	37	35	50	63	779
fin 2023	58	51	24	40	47	35	36	44	88	61	56	40	55	37	42	53	64	831

La différence s'explique par les différents projets nécessitant des CDD en surcroît d'activité (exemple : **32 CDD à recruter** sur les futurs ateliers mutualisés).

Sur plusieurs problématiques soulevées par SUD (absence de remplacement sur congé maternité, sur maladie et sur restriction pourtant permis par l'accord gestion des postes), **RH se justifie par la difficulté à recruter.**

Un aveu en contradiction avec son cabotinage sur les 4000 CV par mois et l'attractivité procurée par TikTok !

L'incapacité de RH à recruter, à motiver et à retenir des salariés, associée à une vision insuffisante du besoin en effectifs pour monter sereinement en compétences, **ne manque pas de nous inquiéter.**

Intéressement 2023 : La Direction a refusé la proposition de SUD sur la neutralisation des départs **afin de récompenser l'effort réel de montée en compétences.** Malgré ce refus, SUD va signer en responsabilité l'avenant 2023 de l'accord d'intéressement 2022-2024. L'intéressement est aux bornes de l'Entreprise, la participation est aux bornes du Groupe.

L'abondement, la répartition et la distribution ne se négocient pas dans le cadre d'un avenant sur l'intéressement.

Direction versus alternants postés - Acte 5 : La Direction a écrit aux alternants postés pour leur retirer 3 jours de congé liés à l'article 2.1 CAFC ! **Pourquoi cet acharnement ?** Dès le 05 mars, SUD a réagi par courrier ([disponible ici](#)).

SUD a réclamé que les salariés ayant réalisé **une année civile complète 2022** se voient rétablir dans leurs droits. Comment la Direction peut-elle estimer que **ces congés liés à la pénibilité des postes de nuit** ne leur sont pas dus ?

Il est illégal de ne pas attribuer les jours conventionnels aux CQP. SUD attend une réponse étayée de la Direction.

LA STRATÉGIE RH D'ORANO SUR TIKTOK SE HEURTE À LA RÉALITÉ !



FLOCK-23

EAP 2023 : SUD rappelle qu'il est important d'exprimer, si nécessaire, un désaccord dans le bilan de l'EAP (sur l'évaluation de votre performance, de votre charge de travail, etc.).

Ambiance : Si on ne peut ignorer que la combo ATLAS/télétravail sera une bouée de sauvetage pour des salariés (bureaux incommodants, transports), de plus en plus de salariés voient leur quotidien se dégrader.

La réorganisation CONVERGENCE impacte significativement la charge de travail, détériore la clarté des rôles, embrouille les interfaces, génère de nombreuses tensions et interroge sur l'hétérogénéité des pratiques entre UO.

CONVERGENCE fragilise nettement le climat relationnel !

AMBIANCE À ORANO RECYCLAGE

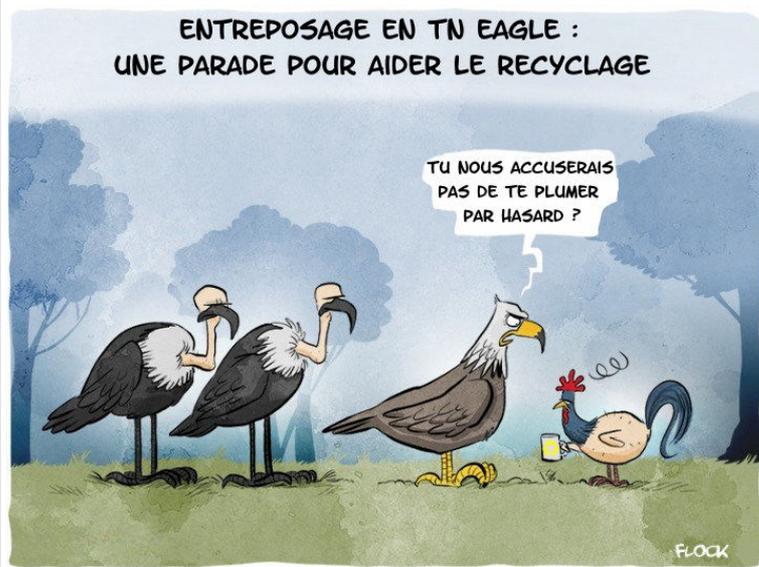


TN Eagle : La Direction a demandé une autorisation pour l'entreposage à sec de 900 T dans des emballages TN Eagle. Bien qu'indispensable, c'est un très mauvais signal pour la filière du recyclage.

OPALE : SUD a participé à une présentation du logiciel OPALE, remplaçant enfin PERSO, avec la crainte d'un nouveau REFCC. L'impression est plutôt positive.

Bien que nous regrettons qu'il n'y ait plus de planning mensuel, pourtant bien pratique, le logiciel semble de nature à faciliter le travail du CSP/PAIE, à limiter le nombre d'erreurs et à simplifier les démarches. [Présentation ici.](#)

Décision CONVERGENCE : La décision unilatérale de la Direction est disponible dans son intégralité : [ici.](#)



SUD SE PRÉSENTE DANS LES 3 COLLÈGES !

SUD, c'est + de 1000 rencontres sur vos lieux de travail pour échanger et porter l'ensemble des problématiques individuelles et collectives. Nous présentons des listes avec 52 colistiers représentant 30 services différents.

La Direction déroule son projet CONVERGENCE, il est essentiel d'avoir un syndicat présent en permanence à vos côtés !

COLLEGE 1 (salariés jusqu'au classement 3.3)

TITULAIRES		SUPPLEANT-E-S	
1	GUILLAUME LEVAUFRE PCM	SERGE BERTRAND PR	
2	ELODIE HAMEL URP	JESSICA DUMAINE PR	
3	ARNAUD LE PELLETIER M I AV	GAEL TROADEC T4	
4	MARINA NEDELEC PCM	SOPHYE MOUCHEL SAN	
5	MARIUS LAY T3	JOHANN DAIREAUX-RICHARD T0	
6	ANTHONY DUCHEMIN T2	JOSSELIN TRAVERS R7	
7	FREDERIC LEFRANCOIS PR	EMERIC GOUEBAULT T7	
8	JOFFREY HAMONIC BT R1	NILS FOLLIOT R4	
9	JIMMY LEROUVILLOIS ACC	FREDERIC RIVIERE PR	

COLLEGE 2 (salariés jusqu'au classement 5.3)

TITULAIRES		SUPPLEANT-E-S	
1	HERVE SOHIER PCM	ARNAUD LEMAITRE TSQ	
2	LUCIE HEROUIN T7	LYDIE BRISSIAUD CS R7	
3	GUILLAUME LEFEVRE TD TI	QUENTIN CERVANTES R4	
4	GAELE DESGEORGES RE L MA	CELINE MELOU RE L FA	
5	XAVIER GAMBIER MT	GREGORY THORIS M I AV	
6	LAURELINE KESSELER T2	ADELE AUBERT PCM	
7	GUILLAUME BERNARD PCM	ANTOINE DE BRUNIER R2	
8	SOPHIE LEPVREAU PR	LYDIE AUGÉARD CS RMP	
9	MICKAEL LEFAIX PR	ALBAN LE DOARE T3	
10	YANNICK LEMETAIS STE3	FREDERIC QUESNEL PR	
11	DAVID BOYELDIEU R1	RAYNALD LEJUEZ STE3	
12	PHILIPPE GUILLOTTE T1	GILBERT FOLLIOT M I AV	
13	LAURENT BRISSIAUD RE D MET	JEAN-FRANCOIS LETRESOR ACC	
14	CEDRIC HAMEL URP	GUILLAUME GLINKOWSKI PSM	
15	GUILLAUME POITIER SAHD	SYLVAIN BIGARD M AM3C	
16	JOHAN CASTEL CS ASP	KEVIN GYURJAN NPH	

COLLEGE 3 (salariés ingénieurs et cadres)

TITULAIRES		SUPPLEANT-E-S	
1	CLEMENT COLLET SE ISO	AUDREY FRANC SE ISO	
2	AUDREY FRANC SE ISO	CLEMENT COLLET SE ISO	

Contactez-nous au 06.03.17.05.15 ou au 06.75.38.74.79 ou via sud.anc.lahague@gmail.com